



HAL
open science

La participation aux élections municipales dans les villes françaises

Vincent Hoffmann-Martinot

► **To cite this version:**

Vincent Hoffmann-Martinot. La participation aux élections municipales dans les villes françaises. *Revue Française de Science Politique*, 1992, 42 (1), pp.3-35. hal-00005665

HAL Id: hal-00005665

<https://hal.science/hal-00005665>

Submitted on 15 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La participation aux élections municipales dans les villes françaises

Monsieur Vincent Hoffmann-Martinot

Abstract

Municipal election turnout in French cities

An interpretive model of territorial variations in turnout applied to the 1983 municipal election in all French cities of more than 20,000 inhabitants makes it possible to test the validity of six central hypotheses. Based on ecological data, this multi-varied analysis contributes to drawing the profile of the most and the least voting cities, taking into account their social and political characteristics. The method used, building on research on electoral participation in France and abroad since Merriam and Gosnell, attempts to combine quantitative analysis and an understanding of local specificities.

Résumé

Un modèle d'interprétation des variations territoriales de la participation électorale appliqué au scrutin municipal de 1983 pour l'ensemble des villes françaises de plus de 20 000 habitants permet de tester la validité de six hypothèses centrales. Reposant sur l'exploitation de données écologiques, l'analyse multivariée contribue à dresser le profil des villes les plus participationnistes ou à l'inverse les plus abstentionnistes, en fonction de leurs caractéristiques à la fois sociologiques et politiques. La méthode utilisée tente, en tenant compte de l'apport des recherches menées sur la participation électorale en France et à l'étranger depuis Merriam et Gosnell, de combiner analyse quantitative et compréhension des singularités locales.

Citer ce document / Cite this document :

Hoffmann-Martinot Vincent. La participation aux élections municipales dans les villes françaises. In: Revue française de science politique, 42^e année, n°1, 1992. pp. 3-35;

doi : <https://doi.org/10.3406/rfsp.1992.404274>

https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1992_num_42_1_404274

Fichier pdf généré le 25/04/2018

LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS LES VILLES FRANÇAISES

VINCENT HOFFMANN-MARTINOT

AU cours des dernières années, les citoyens des démocraties occidentales ont nettement moins participé aux élections locales. Cet abstentionnisme se développe aussi bien en France que dans d'autres pays comme la Grande-Bretagne, la Norvège ou les États-Unis¹. Il trouve son origine dans des causes structurelles globales telles que la plus grande volatilité de l'électorat, l'ouverture à de nouvelles formes de participation politique, l'affaiblissement du clivage traditionnel gauche/droite, le déclin des mobilisations partisans ou les incertitudes nées de la restructuration des espaces politiques (déalignement, réaligement, recomposition...).

Les répercussions de ces évolutions socio-politiques sur le comportement électoral ne se produisent cependant pas uniformément à l'intérieur du territoire national. Chaque lieu se caractérise par une structuration sociale et une configuration politique spécifiques qui lui confèrent une dynamique propre. Aussi les élections locales paraissent-elles devoir être étudiées non pas seulement par le haut, c'est-à-dire à travers leur signification politique nationale — selon l'approche en termes d'élections intermédiaires privilégiée en France par Jean-Luc Parodi² et en Allemagne par Konrad Schacht³ —, mais aussi par le bas, par une tentative de compréhension des facteurs de différenciation territoriale du vote (c'est la direction de recherche adoptée en particulier par Annie Laurent et Christian-Marie Wallon-Leducq⁴, ainsi que par Albert Mabileau et al.⁵).

Cette approche par le bas court le risque de conduire à des résultats et à des interprétations non généralisables lorsqu'elle emprunte la voie monographique, un danger qui guette particulièrement les « localistes ».

1. Voir respectivement Pierre Bréchon, « L'abstentionnisme électoral en France : évolutions et explications », *Regards sur l'actualité*, 164, septembre-octobre 1990, p. 11-20 ; Colin Rallings, Michael Thrasher, « Turnout in English local elections. An aggregate analysis with electoral and contextual data », *Electoral Studies*, 9 (2), juin 1990, p. 79-90 ; Tor Bjørklund, « The 1987 Norwegian local elections. A protest election with a swing to the right », *Scandinavian political studies*, 1 (3), 1988, p. 211-234 ; Albert K. Karnig, Oliver B. Walter, « Municipal voter turnout during the 1980s : continued decline », communication, Midwest Political Science Association Congress, Chicago, 13-15 avril 1989, 20 p.

2. « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, 903, avril 1983, p. 42-70.

3. *Wahlentscheidung im Dienstleistungszentrum*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1986.

4. « Vote, offre électorale et territoire », dans Daniel Gaxie (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), 1985, p. 335-356.

5. Albert Mabileau, George Moyser, Geraint Parry, Patrick Quantin (dir.), *Les citoyens et la politique locale*, Paris, Pedone, 1987.

Aussi l'objet de l'étude qui suit consiste-t-il à tenter de comprendre comment et pourquoi certaines villes s'abstiennent plus que d'autres aux élections municipales, en comparant l'ensemble des municipalités françaises de plus de 20 000 habitants, ce seuil démographique étant aujourd'hui considéré par les spécialistes de l'urbain comme « la limite inférieure d'une définition conceptuelle de la ville »¹ ; les rares études antérieures de l'abstentionnisme aux élections municipales se sont limitées soit à une ville — comme le travail pionnier sur Austin (Texas) de Roscoe C. Martin² —, soit à un échantillon régional (82 petites et moyennes communes du Nord-Pas-de-Calais pour Jeanne Becquart-Leclercq³, 1978 communes du Calvados, de la Gironde et du Nord pour Mark Kesselman⁴, 280 communes rurales de Midi-Pyrénées pour Jean-Yves Nevers⁵) ou national⁶. Afin de prévenir tout dérapage de raisonnement résultant de ce qu'il est convenu d'appeler la « fallace écologique », il est nécessaire de préciser qu'il s'agit bien d'analyser l'abstentionnisme à l'échelle non pas d'individus — qui tend à être sous-estimé dans les enquêtes par sondages, dont l'interprétation peut d'ailleurs souvent reposer, comme Erwin K. Scheuch⁷ l'a clairement souligné, sur une « fallace individualiste » — mais d'unités socio-spatiales, par l'exploitation d'un ensemble de données agrégées aimablement fournies par l'INSEE (notamment sondage au quart tiré du recensement de 1982), le CIDSP de l'IEP de Grenoble (données du premier tour des élections municipales de 1983), ainsi que par Philippe Garraud (données politico-historiques sur les maires et les équipes municipales).

Un modèle explicatif reposant sur six hypothèses mutuellement complémentaires a été élaboré pour tenter d'identifier et de mesurer l'influence des principaux déterminants, à la fois sociologiques et politiques — selon la distinction classique d'Alain Lancelot⁸ — de la participation aux élections municipales dans les villes.

1. Selon Denise Pumain et Thérèse Saint-Julien, *Atlas des villes de France*, Paris, RECLUS/La Documentation française, 1989, p. 7.

2. « The municipal electorate: a case study », *The Southern Social Science Quarterly*, 14 (3), décembre 1933, p. 193-237.

3. *Paradoxes du pouvoir local*, Paris, Presses de la FNSP, 1976.

4. « French local politics: a statistical examination of grass roots consensus », *American Political Science Review*, 60 (4), décembre 1966, p. 963-973.

5. « La participation aux élections municipales dans les communes rurales », communication au colloque de l'Association française de science politique (AFSP) « Les agriculteurs aux urnes », Bordeaux, novembre 1990, 9 p.

6. Robert R. Alford, Eugene C. Lee, « Voting turnout in American cities », *American Political Science Review*, 62 (3), septembre 1968, p. 796-813 ; Albert K. Karnig, Oliver B. Walter, « Electoral turnout in municipal elections: a multivariate analysis », *The Rocky Mountain Social Science Journal*, 11 (2), avril 1974, p. 55-71 ; « Registration and voting: putting first things second », *Social Science Quarterly*, 55 (1), juin 1974, p. 159-166 ; « Municipal elections: registration, incumbent success, and voter participation », *The Municipal Yearbook*, Washington, International City Management Association, 1977, p. 65-72 ; « Decline in municipal voter turnout. A function of changing structure », *American Politics Quarterly*, 11, octobre 1983, p. 491-505 ; Eugene C. Lee, « City elections: a statistical profile », dans International City Management Association, *The Municipal Year Book 1963*, Chicago, ICMA, 1963, p. 74-84.

7. « Social context and individual behavior », dans Mattei Dogan, Stein Rokkan (eds), *Quantitative ecological analysis in the social sciences*, Cambridge, MIT Press, 1969, 133-155.

8. *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1968.

UN MODÈLE EXPLICATIF DE LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Hypothèse 1. Plus une ville présente une structure démographique stable et autocentrée, plus son niveau de participation électorale est élevé.

On suppose que la participation électorale est d'autant plus forte que le sentiment d'appartenance ou d'identification à la commune est partagé par un grand nombre d'habitants. Ce sentiment n'est à même de se développer qu'avec le temps : temps pour l'entité communale de se forger une « identité » propre objectivée par la construction de normes, de pratiques et de représentations collectives, et d'autant plus signifiante et tangible pour les habitants qu'ils vivent depuis longtemps sur le territoire communal. On s'attend ainsi à ce que ce sentiment soit plus à même de se développer dans une ville moyenne isolée, dotée de fortes traditions, que dans une commune-dortoir d'une agglomération urbaine ayant enregistré une brusque croissance démographique dans les années 1960-1970. Aux collectivités anciennement établies, démographiquement stables (non soumises à d'importants flux migratoires) et isolées (de la dilution potentielle dans de vastes conurbations urbaines) s'opposeraient des banlieues récentes traversées par d'incessants mouvements de population.

Cette hypothèse n'est bien sûr pas sans rappeler la fameuse distinction de Ferdinand Tönnies entre *Gemeinschaft* et *Gesellschaft*, dans le prolongement de laquelle Louis Wirth élaborera sa théorie de l'urbanisation. Selon cette théorie, empruntant aussi à Durkheim, Simmel et Park¹, l'urbanisation entraîne l'affaiblissement des liens interpersonnels, des structures sociales primaires, et du consensus sur les normes ; autant la communauté rurale traditionnelle garantit enracinement personnel, solidarité interindividuelle et cohésion sociale, autant la ville est porteuse d'aliénation et d'anomie, et donc de retrait des activités sociales et politiques. La théorie de Wirth a sans nul doute dominé la sociologie urbaine pendant des décennies, jusqu'à ce que, au nom du rejet du « déterminisme écologique » de l'École de Chicago, de nombreuses recherches aient contesté ses fondements et démontré empiriquement ses faiblesses, résultat d'une schématisation excessive des caractéristiques des sociétés urbaine et rurale². Plus ou moins implicitement, elle continue cependant à être admise sans réserve par de nombreux spécialistes des sciences sociales, même si des trois éléments constitutifs de l'urbanisation définis par Wirth (augmentation de la taille, de la densité et du degré d'hétérogénéité sociale), ils n'en retiennent généralement que le premier.

1. Dans son article devenu classique « Urbanism as a way of life », *American Journal of Sociology*, 44, juillet 1938, p. 1-24 (traduit en français dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1984, p. 255-281 (coll. « Champ urbain »)).

2. Entre autres, Claude S. Fischer, « Toward a subcultural theory of urbanism », *American Journal of Sociology*, 80 (6), mai 1975, p. 1319-1341 ; Ulf Hannerz, *Explorer la ville. Eléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Minuit, 1983 ; John D. Kasarda, Morris Janowitz, « Community attachment in mass society », *American Sociological Review*, 39 (3), juin 1974, p. 328-339 ; R.N. Morris, *Urban Sociology*, Londres, Allen and Unwin, 1968.

On en vient alors assez facilement à tenir pour acquise une relation quasi mécanique qui existerait entre taille démographique et niveau de participation électorale¹. Mais de telles analyses sont rarement entourées de précautions méthodologiques suffisantes, puisqu'elles reposent le plus souvent sur de simples tableaux de fréquences par strates démographiques, sans contrôle des effets d'autres variables potentiellement déterminantes. Prenant en considération un certain nombre de ces effets dans une analyse comparative approfondie de plusieurs systèmes démocratiques pluralistes, Robert A. Dahl et Edward R. Tufte² parviennent au contraire à la conclusion qu'il n'existe pas de relation générale entre niveau de participation électorale et dimension démographique des collectivités locales, tandis que Robert L. Morlan³ relève même que le taux de participation aux élections municipales norvégiennes tend à s'élever dans les plus grandes communes.

Malgré la simplicité et la rigueur de son argumentation, la théorie de Wirth fondant principalement l'explication de l'insertion sociale et politique des individus à partir du degré d'urbanisation de leur commune paraît trop réductrice de la réalité. La grande ville n'est pas nécessairement synonyme de davantage d'anomie, d'hétérogénéité et d'impersonnalisation des relations sociales. Comme ses critiques l'ont souvent souligné, Wirth lui-même savait pourtant combien une ville comme le Chicago des années 1920 n'était pas seulement composée de quartiers socialement déstructurés, mais aussi de secteurs homogènes à forte cohésion sociale, qu'il avait été l'un des tout premiers à analyser en profondeur dans *The ghetto*⁴.

Plutôt que d'attribuer à la dimension démographique le statut de variable explicative centrale, sinon exclusive, du sentiment d'appartenance à la commune et du niveau de participation électorale, il semble plus pertinent de privilégier trois mesures démographiques différentes mais complémentaires de la cohésion sociale municipale : a) le degré d'isolement par rapport à une agglomération urbaine ; b) l'ancienneté de la ville ; c) la stabilité spatiale de la population.

1. Une interprétation faite notamment par A. Lancelot (*op. cit.*, p. 195 à 197) tout en relevant un certain nombre d'« exceptions à la règle » ; Robert Ponceyri, « Aspects et significations de la participation électorale dans les grandes villes sous la V^e République (à partir de l'exemple de Saint-Etienne 1958-1974) », Thèse de 3^e cycle, Université de Saint-Etienne, 1976, 498 p., p. 140-141 ; Françoise Subileau, Marie-France Toinet, « L'abstentionnisme en France et aux Etats-Unis », dans Daniel Gaxie (dir.), *Explication du vote, op. cit.*, p. 187 ; Nonna Mayer, Annick Percheron, « Les absents du jeu électoral », *Données sociales 1990*, Paris, INSEE, 1990, p. 398-401, p. 399.

2. *Size and democracy*. Stanford, Stanford University Press, 1973.

3. « Municipal vs. national election voter turnout : Europe and the United States », *Political Science Quarterly*, 99 (3), automne 1984, p. 457-470, p. 468.

4. Publié en 1928 par The University of Chicago Press.

A. LE DEGRÉ D'ISOLEMENT PAR RAPPORT À UNE AGGLOMÉRATION URBAINE

Hypothèse 1a. Plus une ville est incluse dans une vaste agglomération urbaine, plus son autonomie politique, administrative et culturelle tend à être perçue par ses habitants comme floue et diluée, et plus par conséquent la participation électorale tend à décroître.

En utilisant les catégories classificatoires de l'INSEE, on peut ainsi tracer un axe d'autonomisation urbaine¹ sur lequel sont supposées se ranger les communes périphériques, puis les communes-centres d'une unité urbaine, et enfin les communes isolées. Pour tester cette hypothèse, il est nécessaire de mesurer le niveau d'autonomisation urbaine de manière plus précise qu'en classant chaque commune dans l'une de ces trois catégories. Afin de tenir compte de la grande diversité du nombre et de la taille démographique des communes composant les unités urbaines, on supposera que l'autonomie socio-spatiale d'une commune varie selon son poids relatif dans la population de l'agglomération à laquelle elle appartient. La mesure retenue est donc le pourcentage de la population municipale (sans les doubles comptes) par rapport à la population de l'unité urbaine dans laquelle elle est située.

B. L'ANCIENNETÉ DE LA VILLE

Hypothèse 1b. Plus une ville est récente, moins la spécificité de son identité et de son organisation sont affirmées, et moins la participation électorale y est élevée.

L'identité comme l'organisation sociale et politique d'une ville se renforcent avec le temps par un processus d'accumulation et de consolidation de modes de représentations, de croyances, de valeurs et de pratiques spécifiques. Ce processus favorise la mobilisation sociale et politique des individus et des groupes. L'histoire, les traditions, la symbolique et les rites communautaires sont ardemment activés et entretenus par tous les responsables municipaux, quitte à inventer ou à réinventer un passé plus ou moins ancien et harmonieux ; d'où la signification fondamentale attachée par les municipalités — y compris, voire surtout, par les plus récemment développées — à la vaste gamme des instruments de valorisation de l'histoire : musée ou « mémoire » de la ville, politiques d'aménagement ou de réhabilitation du centre-ville, symbolique urbanistique et monumentale, etc. On a retenu comme mesure de l'ancienneté la proportion d'immeubles construits avant 1914.

1. Comparable au *urbanness continuum* utilisé par Sydney Verba et Norman H. Nie au chapitre 13 de leur ouvrage *Participation in America. Political democracy and social equality*, Chicago, University of Chicago Press, 1972.

C. LA STABILITÉ DE LA POPULATION DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

Hypothèse 1c. Plus la mobilité spatiale d'une ville est élevée, moins la participation aux élections municipales est forte.

Cette troisième dimension des conditions de la cohésion sociale favorisant la participation électorale est étroitement liée aux précédentes : à un territoire suffisamment autonome et anciennement structuré doit correspondre une population relativement peu mobile. Plusieurs études, menées en particulier aux Etats-Unis, révèlent que les citoyens les plus récemment installés dans leur commune tendent à être moins insérés dans le tissu social municipal¹, à s'intéresser moins aux enjeux sociaux et politiques locaux — en particulier au contenu et aux modes de fourniture des services urbains² — et enfin à participer en moins grand nombre aux élections municipales³. Alors que la mobilité d'un individu d'une commune à une autre n'entraîne pas ipso facto une modification substantielle de son cadre de connaissance et de représentation des acteurs, programmes et enjeux des élections nationales, elle se traduit par une transformation plus ou moins complète de ses référents politiques spécifiquement locaux, exigeant par conséquent de lui davantage de temps et d'efforts pour se familiariser avec les caractéristiques de son nouvel environnement politique municipal. On peut donc supposer — hypothèse à notre connaissance non testée dans les recherches existantes — que la mobilité géographique induit davantage d'abstentionnisme aux élections locales qu'aux scrutins nationaux. La non-participation des nouveaux arrivants est d'autre part favorisée par le système d'inscription volontaire sur les listes électorales, en vigueur dans quelques pays comme les Etats-Unis ou la France.

Le niveau de stabilité démographique et d'ancrage communal dépend en second lieu du degré de correspondance entre lieu de résidence et lieu de travail des habitants. Plus ceux-ci sont « éclatés » spatialement en plusieurs espaces de référence, c'est-à-dire, en termes démographiques plus précis, plus le taux de migrations alternantes est élevé, plus l'identification à leur commune de résidence tend à s'atténuer : le cas extrême opposé qui vient aussitôt à l'esprit est celui des communes-dortoirs. Les deux mesures retenues de la mobilité spatiale sont le pourcentage de ménages qui résidaient déjà dans la commune au 1^{er} janvier 1975, et le pourcentage des actifs résidant et travaillant dans la même commune.

1. D. Kasarda et M. Janowitz, art. cité.

2. Thomas M. Guterbock, *Machine politics in transition. Party and community in Chicago*, Chicago, University of Chicago Press, 1980.

3. Merriam et Gosnell sont les premiers à souligner « a close relation between term of residence and non-voting » au chapitre 8 de leur analyse de l'élection municipale de 1923 à Chicago (Charles Edward Merriam, Harold Foote Gosnell, *Non-voting. Causes and methods of control*, Chicago, University of Chicago Press, 1924) ; cette relation est ultérieurement confirmée et précisée, sur la base de données aussi bien agrégées (R. Alford et E. Lee, art. cité.) qu'individuelles (Raymond E. Wolfinger, Steven J. Rosenstone, *Who votes ?*, New Haven, Yale University Press, 1980 ; Peverill Squire, Raymond E. Wolfinger, David P. Glass, « Residential mobility and voter turnout », *American Political Science Review*, 81 (1), mars 1987, p. 45-65 ; Thad A. Brown, *Migration and politics. The impact of population mobility on American voting behavior*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988).

Hypothèse 2. Plus la population ouvrière d'une ville est importante et homogène, plus son niveau de mobilisation et de participation électorale est élevé.

Une majorité de spécialistes de la sociologie électorale présentent aujourd'hui les ouvriers comme un groupe social participant relativement peu à la politique, et notamment aux élections. Selon l'influent modèle de participation dit du « SES » (Socio-Economic Standard) de Sydney Verba et Norman H. Nie¹, la participation politique d'un individu est d'autant plus forte que son statut social — en termes de profession, de niveau d'instruction et de revenu — est élevé. Ce courant d'analyse, reposant sur l'exploitation de données de sondages, est devenu dominant, aussi bien d'ailleurs aux Etats-Unis (sous l'influence également de l'ouvrage de Wolfinger et Rosenstone²) que dans de nombreux pays européens dont la France³.

Sans doute aussi en partie en raison de son succès, le modèle du SES a fait l'objet de nombreuses critiques, lui reprochant d'être trop psychologique, et de sous-estimer, voire de négliger totalement les processus culturels, sociaux et historiques qui conditionnent la structure du comportement électoral individuel⁴. Le reproche était sans doute excessif, puisque quelques années après la parution de *Participation in America*, Verba, Nie et Kim⁵ s'efforcèrent précisément de tenir compte des variations d'un pays à l'autre des mécanismes institutionnels et socio-politiques pour expliquer pourquoi leur modèle s'appliquait mieux au cas américain qu'à d'autres systèmes démocratiques tels que ceux de l'Autriche ou du Japon.

Il reste que cette relation entre statut socio-économique et participation politique demeure non établie dans un nombre non négligeable de pays, le cas de la Norvège étant l'un des plus significatifs, comme l'avaient initialement souligné Stein Rokkan et Angus Campbell, et l'ont récemment confirmé, pour les élections locales, Arnt Pettersen et Lawrence E. Rose⁶. La comparaison entre des systèmes politiques, qu'ils soient d'ailleurs nationaux ou locaux, paraît être l'une des voies les plus fructueuses permettant de préciser les contours de la relation entre le statut socio-professionnel et la propension à voter. On doit être en mesure d'apporter des éléments de réponse à la question : existe-t-il une ou des régularités, et sous l'effet de quels facteurs se modifient-elles ? De

1. *Op. cit.*

2. *Op. cit.*

3. Pour l'interprétation non seulement des élections nationales (A. Lancelot, *op. cit.*), mais aussi des élections municipales (J.-L. Parodi, *op. cit.* ; Patrick Quantin, « Une ville en France : qui participe ? », dans Mabileau et al., *op. cit.*, p. 73-92.).

4. Pour une attaque « en règle », voir, par exemple, Michael J. Avey, *The demobilization of American voters. A comprehensive theory of voter turnout*, New York, Greenwood Press, 1989.

5. Sydney Verba, Norman H. Nie, Jae-On Kim, *Participation and political equality. A seven-nation comparison*, Chicago, University of Chicago Press, 1978.

6. « Participation in local politics : the Norwegian experience », IPSA Research Committee workshop on « Reforms of local, government/administration in Central, Eastern and Western Europe », Budapest, 21-23 mars 1991, 23 p.

même que la participation électorale d'un ouvrier varie d'un système politique national à un autre, elle fluctue également à l'intérieur d'un même pays, ne présentant sans doute pas les mêmes caractéristiques à Liévin qu'à Mérignac¹.

Plusieurs études monographiques réalisées tant par des historiens que par des sociologues ou des politistes montrent que les villes à forte concentration ouvrière sont souvent peu abstentionnistes, et constituent au contraire des foyers actifs de mobilisation et de participation politique². On peut donc supposer que la propension à voter des ouvriers varie en fonction de la structure socio-politique municipale dans laquelle ils se trouvent. Deux dimensions de cette structure semblent particulièrement significatives. L'une, à caractère socio-démographique, est directement liée au poids des ouvriers dans la population totale : plus leur nombre est élevé, plus la conscience et la solidarité de classe sont susceptibles de se développer. La conscience d'appartenir à un groupe relativement important, homogène et cohérent dans l'articulation et la défense de ses intérêts contribue en effet à stimuler le sentiment d'efficacité du vote. C'est ce que globalement Herbert Tingsten entendait par sa « loi du centre social de gravité »³, et que Robert Lane a ultérieurement qualifiée d'« effet de proportion » ou d'« effet de concentration »⁴. En fait, outre la simple dimension de la classe ouvrière, sa structure interne conditionne largement sa capacité de mobilisation. Plus celle-ci est homogène, isolée et segmentée par rapport aux autres groupes sociaux municipaux, plus une culture ouvrière autonome est susceptible de se constituer et de se structurer politiquement dans une relation de conflit par rapport au reste de la société. L'idéal-type d'une population ouvrière à forte mobilisation socio-politique est la collectivité de type A proposée par Anthony Oberschall⁵, présentant horizontalement une organisation sociale de type communautaire, et verticalement une segmentation de ses relations avec les autres classes sociales. Les villes minières illustrent parfaitement cette configuration sociale : on y trouve en effet des communautés ouvrières presque intégralement centrées sur la mine, caractérisées par une forte densité de liens sociaux internes, un isolement par rapport

1. L'analyse contextuelle effectuée par Dogan et Narbonne a clairement mis en relief ces disparités à l'intérieur du territoire français : Mattei Dogan, Jacques Narbonne, « L'abstentionnisme électoral en France », *Revue française de science politique*, 4 (1), janvier-mars 1954, p. 5-26, et 4 (2), avril-juin 1954, p. 301-325.

2. Il suffit de citer parmi les plus récentes l'excellente étude de Michel Hastings (*Halluin la Rouge 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1991), mais aussi deux analyses écologiques portant sur des échantillons composés respectivement de 282 et 198 villes des Etats-Unis (R. Alford et E. Lee, art. cité ; Daniel N. Gordon, « Immigrants and municipal voting turnout : implications for the changing ethnic impact on urban politics », *American Sociological Review*, 35 (4), août 1970, p. 665-681.

3. Dans son ouvrage publié en 1937 *Political Behaviour*, Londres, P.S. King.

4. *Political life : why and how people get involved in politics*, New York, Free Press, 1959.

5. « Une théorie sociologique de la mobilisation », dans Pierre Birnbaum, François Chazel (textes réunis par), *Sociologie politique. Textes*, Paris, A. Colin, 1978, p. 231-241.

au reste de la société renforcé par une très faible mobilité tant sociale que géographique, une cohésion contre les « possédants » forgée à travers une longue tradition de luttes syndicales, et une forte mobilisation électorale¹.

Corrélée à la première, la deuxième dimension est proprement politique, puisqu'elle traduit un degré généralement élevé d'encadrement et de mobilisation de l'électorat ouvrier par les partis de gauche traditionnels et leurs réseaux associatifs irriguant de nombreux secteurs de la vie sociale (enseignement, loisirs, sports, troisième âge, environnement...), qu'ils soient communistes ou socialistes ; dans une analyse non pas intermunicipale, mais internationale de l'abstentionnisme dans 19 pays, Ivor Crewe² souligne ainsi la forte corrélation (+ 0.55) existant entre le taux moyen de participation électorale depuis 1945 et la proportion moyenne des suffrages recueillis par les partis représentant traditionnellement la classe ouvrière. On suppose donc que la participation électorale tend à être plus élevée dans les villes à forte proportion d'ouvriers où la compétition interpartisanne reflète fidèlement le clivage de classe traditionnel opposant le prolétariat à la bourgeoisie.

Ne disposant pas de données suffisamment pertinentes et précises pour mesurer dans chaque ville l'impact de cette deuxième dimension, une variable indépendante a été sélectionnée, destinée principalement à évaluer l'impact du poids de la classe ouvrière sur le niveau de participation électorale municipale : le pourcentage d'ouvriers dans la population active ayant un emploi.

Outre la mobilisation de la classe ouvrière, celle de trois groupes de pression exerçant traditionnellement une influence particulièrement forte sur la politique municipale doit être intégrée dans la construction d'un modèle d'explication des variations de la participation électorale : ces catégories, que l'on qualifiera de centrales, sont respectivement 1) les commerçants, artisans et industriels, 2) les propriétaires fonciers et 3) les employés municipaux.

1. Voir notamment William Kornhauser, *The politics of mass society*, Londres, Routledge, 1959 ; sur le terrain privilégié qu'offre la région du Nord-Pas-de-Calais, Béatrice Giblin-Delvallet, « Le Nord-Pas-de-Calais », dans Yves Lacoste (dir.), *Géopolitiques des régions françaises*, vol 1, Paris, Fayard, 1986, p. 70-73 ; Edward Shorter, Charles Tilly, *Strikes in France, 1830-1968*, Londres, Cambridge University Press 1974 ; le niveau régulièrement élevé de la participation électorale des villes minières a été principalement analysé en Grande-Bretagne, en particulier par Ivor Crewe (« The politics of "affluent" and "traditional" workers in Britain: an aggregate data analysis », *British Journal of Political Science*, 3, 1973, p. 29-52) et plus récemment par Munroe Eagles et Stephen Erfle (« Community cohesion and voter turnout in English parliamentary constituencies », *British Journal of Political Science*, 19, 1^{re} partie, janvier 1989, 115-125).

2. « Electoral participation », dans David Butler, Howard R. Penniman, Austin Ranney (eds), *Democracy at the polls. A comparative study of competitive national elections*, Washington, American Enterprise Institute for Public Policy Research, 1981, p. 216-263.

Hypothèse 3. Plus un groupe de pression central de la politique municipale (tel que le milieu économique, les propriétaires fonciers ou les employés municipaux) est étendu, plus la mobilisation politique de ses membres tend à se développer, contribuant à l'élévation du niveau de la participation électorale.

Qu'ils privilégient une perspective élitiste, pluraliste, néo-marxiste, ou néo-corporatiste, la grande majorité des spécialistes du pouvoir local voient dans les commerçants, artisans et chefs d'entreprise l'un des groupes, sinon le groupe le plus actif parmi ceux structurant le champ politique urbain. C'est d'ailleurs également l'opinion que partagent une majorité de maires, lorsqu'ils se prononcent sur le degré d'activisme des différents acteurs associés aux processus décisionnels municipaux¹. Aujourd'hui comme hier, et quelle que soit sa couleur politique, une municipalité ne peut souvent gouverner durablement qu'avec l'appui, ou du moins la neutralité, du *business*. C'est souvent en grande partie grâce au soutien actif des réseaux patronaux locaux qu'un maire réussit à s'implanter et à consolider ses assises, comme l'a précisément montré Jacques Lagroye² dans son analyse des conditions du succès de la greffe de Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux, et qu'illustrent également les cas de Lyon³ et de Rennes⁴. De même, l'abstention ou l'opposition active des chefs d'entreprise, des Chambres de commerce et d'industrie et des Unions locales de commerçants peuvent significativement contribuer à la défaite électorale d'une municipalité sortante. « Ma défaite est une victoire du petit commerce », affirme le maire sortant de Grenoble, Hubert Dubedout, dans *Le Monde* du 9 mars 1983, une interprétation que semblent confirmer l'analyse des résultats par bureaux de vote indiquant une sur-mobilisation de la classe moyenne traditionnelle dans cette ville⁵, mais aussi les conditions de la chute d'autres équipes municipales lors de ce scrutin.

Pourquoi les commerçants, artisans et chefs d'entreprise sont-ils particulièrement sensibles aux enjeux décisionnels urbains et cherchent-ils plus que d'autres groupes à les influencer, notamment par leur vote ? Sans doute parce qu'ils figurent parmi les principaux destinataires de nombreuses politiques municipales sectorielles. Les années 1960 et 1970

1. D'après des enquêtes auprès des élus menées aussi bien en France (Terry N. Clark, Vincent Hoffmann-Martinot, et Jean-Yves Nevers, *L'innovation municipale à l'épreuve de l'austérité budgétaire : rationalisation des services publics et contraintes politiques*, Rapport au Plan Urbain, octobre 1987, 391 p.) qu'aux Etats-Unis (Terry N. Clark, Lorna C. Ferguson, *L'argent des villes*, Paris, Economica, 1988 ; Samuel J. Eldersveld, *Political elites in modern societies. Empirical research and democratic theory*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1989).

2. *Société et politique. Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris, Pedone, 1973.

3. Jean Lojkine, *La politique urbaine dans la région lyonnaise, 1945-1972*, Paris, Mouton, 1974.

4. Armel Huet, Jean-Claude Kaufman, Monique Laigneau, René Péron, André Sauvage, *Rôle et portée économiques, politiques et idéologiques de la participation à l'aménagement urbain*, Rapport de recherche à la DGRST, 1973, 269 p.

5. Selon l'interprétation de Pierre Bréchon, « Comment expliquer l'échec de la municipalité Dubedout à Grenoble ? », *Cahiers d'histoire*, 28 (2-3), 1983, p. 59-78 (n° « Les élections municipales de mars 1983, région Rhône-Alpes »).

ont en particulier été caractérisées par d'intenses mouvements de mobilisation des petits commerçants et artisans tentant de résister — en empruntant diverses formes d'alliances et de coalitions socio-politiques que retrace et interprète en particulier René Péron¹ — au processus généralisé à l'ensemble du territoire national d'implantation de grandes surfaces. Cette mobilisation s'est progressivement étendue au vaste ensemble de projets politiquement très sensibles de restructuration urbanistique qu'entreprirent la plupart des municipalités élues en 1977 : réaménagement du centre-ville, piétonnisation, construction de parkings, plan de circulation...². Avec l'urbanisme et ses incidences sur l'évolution de l'économie locale, la politique budgétaire est sans doute le secteur d'intervention municipale qui a le plus sensibilisé et mobilisé au cours de la même période les membres de ce groupe socio-professionnel. Inquiets de la progression « explosive » des impôts locaux — multipliés par quatre en francs constants entre 1960 et 1980 — et profitant de l'adhésion, voire de la fraîche conversion des leaders politiques locaux de droite aux thèses néo-libérales importées des pays anglo-saxons, ils ont, à la veille des élections municipales de 1983, impulsé ou soutenu dans de nombreuses villes comme Grenoble ou Nîmes³ l'adoption de programmes électoraux affichant comme objectif primordial la limitation des prélèvements fiscaux locaux, et notamment de la taxe professionnelle.

Cette forte sensibilité aux enjeux liés à la pression fiscale locale fut également partagée par les propriétaires fonciers, soucieux d'obtenir de leurs municipalités une stabilisation, voire une baisse des impôts directs (taxe d'habitation et taxes foncières sur les propriétés, bâties et non bâties). Longtemps dans l'ombre des déterminants « classiques » des comportements politiques (que sont la classe sociale, le niveau d'éducation, la religion...), le clivage entre propriétaires et locataires semble aujourd'hui davantage reconnu comme une dimension clé permettant d'analyser la mobilisation socio-politique des individus dans les villes⁴. Qu'ils soient plus ou moins organisés et structurés en associations permanentes ou ad hoc, les propriétaires se montrent généralement actifs dans la politique urbaine, dans la mesure où, encore davantage que celles de l'Etat, les décisions de leur commune touchent directement leurs intérêts, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la fiscalité, de l'environnement et pour la fourniture de multiples services. Un certain nombre d'enquêtes ont ainsi pu vérifier que les propriétaires, mieux insérés socialement que les locataires, s'impliquent plus dans les activités

1. *Les commerçants dans la ville. Jeux et enjeux de la restructuration du commerce urbain*, Paris, IRESO, 1988, 148 p. + annexes.

2. Sur le rôle central des commerçants dans la négociation et la mise en œuvre de ces politiques dans les villes moyennes au cours du mandat 1977-1983, voir Claude Sorbets, *Les pratiques novatrices et le changement du système d'action municipale dans les villes moyennes. Les leçons de l'expérience*. Rapport à la DGRST, juin 1985, 670 p. + annexes.

3. Sur l'expérience de Nîmes, voir Vincent Hoffmann-Martinot, « Gestion moderniste à Nîmes. Construction d'une image de ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, 38, juin-juillet 1988, p. 95-103.

4. Voir notamment à ce sujet les travaux de Peter Saunders synthétisés dans son dernier ouvrage, *A nation of home owners*, Londres, Unwin Hyman, 1990.

politiques de leur commune¹, sont davantage demandeurs de services municipaux², établissent plus de contacts avec leurs élus locaux³, s'inscrivent en nettement plus grand nombre sur les listes électorales⁴, et tendent à voter plus⁵. L'important ici est de souligner que les études citées révèlent un effet indépendant de la variable de statut d'occupation du logement : les propriétaires apparaissent donc participer plus à la politique non pas en raison d'un statut socio-économique privilégié, mais parce qu'ils cherchent à défendre des intérêts spécifiquement attachés à la possession d'un logement.

Les employés municipaux constituent le troisième groupe de pression central de la politique urbaine. Malgré quelques récentes analyses de leurs caractéristiques et de leur rôle socio-politique dans les systèmes politiques urbains⁶, ils demeurent encore en France un groupe largement méconnu. Une municipalité ne peut durablement gouverner sans leur soutien minimal, à moins de risquer l'enlisement dans des grèves répétées et de s'aliéner une fraction influente de la population. En quelque sorte « aux premières loges » de la scène politique locale par la connaissance pratique et quotidienne qu'ils en acquièrent, les employés municipaux se sentent d'autant plus directement concernés par les politiques de l'hôtel de ville qu'elles déterminent la substance même de leurs conditions d'emploi et de travail. Sans reprendre pour autant les thèses les plus radicales de l'école du *Public Choice* surestimant le pouvoir effectif des bureaucrates, on supposera néanmoins, en s'appuyant sur plusieurs travaux concluant à une forte mobilisation électorale des agents publics locaux⁷, que l'un des instruments privilégiés de la défense de leurs intérêts professionnels reste le bulletin de vote : ainsi marquent-ils leur loyauté à l'égard du régime en place — le clientélisme est loin d'être mort dans plus d'une ville française — ou au contraire manifestent-ils leur défiance en sanctionnant une gestion trop « inamicale ».

1. Robert R. Alford, Harry M. Scoble, « Sources of local political involvement », *American Political Science Review*, 62 (4), décembre 1968, p. 1192-1206 ; Paul William Kingston, John L.P. Thompson, Douglas M. Eichar, « The politics of homeownership », *American Politics Quarterly*, 12 (2), avril 1984, p. 131-150.

2. T.M. Guterbock, *op. cit.*

3. Philip B. Coulter, « Redefining citizen contacting of government officials in microanalytic research », Communication au congrès de l'American Political Science Association, San Francisco, 1-4 septembre 1990, 26 p.

4. Pierre Bréchon, Bruno Cautrès, « L'inscription sur les listes électorales : indicateur de socialisation ou de politisation », *Revue française de science politique*, 37 (4), août 1987, p. 502-525.

5. P. Squire, R. Wolfinger, D. Glass, art. cité ; David Denver, Gordon Hands, « Marginality and turnout in general elections in the 1970s », *British Journal of Political Science*, 15, 3^e partie, juillet 1985, p. 381-388 ; M. Eagles, S. Erfle, art. cité.

6. En particulier, Dominique Lorrain, *Les mairies urbaines et leurs personnels*, Paris, La Documentation française 1989 ; Vincent Hoffmann-Martinot, « Les services comme enjeu » dans Albert Mabileau, Claude Sorbets (dir.), *Gouverner les villes moyennes*. Paris, Pedone, 1989, p. 53-79, « Les employés municipaux et les politiques du personnel », dans GRAL, *Annuaire des collectivités locales 1991*, Paris, Litec, 1991, p. 53-86.

7. Bruno S. Frey, Werner W. Pommerehne, « How powerful are public bureaucrats as voters ? », *Public Choice*, 38, 1982, p. 253-262 ; James C. Garand, Catherine T. Parkhurst, Rusanne C. Jourdan, « Bureaucrats, policy attitudes, and political behavior : an extension of the bureau voting model of government growth », Communication au congrès de l'American Political Science Association, Atlanta, 31 août-3 septembre 1989, 44 p. ; R.C. Martin, art. cité.

Plusieurs mesures de l'influence de ces trois groupes centraux ont été retenues : le pourcentage de chefs d'entreprise, commerçants et artisans dans la population active ; le pourcentage de propriétaires ; le pourcentage d'employés municipaux (équivalents temps complet) en 1983 dans la population active.

Hypothèse 4. Plus la proportion de citoyens nés en France de parents immigrés est forte, moins la participation électorale est élevée.

En 1983, les enjeux liés à l'immigration n'ont pas encore atteint le degré de politisation qu'ils connaissent aujourd'hui. Ce n'est que vers la fin des années 1980 qu'ils s'inscriront politiquement sur l'agenda des municipalités, sous la pression notamment d'associations de jeunes immigrés s'inspirant plus ou moins directement dans leurs tactiques du mouvement américain des droits civiques des années 1960. Mais autant le rôle des minorités ethniques dans la structure du pouvoir municipal est traditionnellement fondamental aux Etats-Unis, autant il demeure minime dans la France encore « une et indivisible » du début des années 1980. Les groupes ethniques, leurs réseaux familiaux et associatifs, denses et structurés par de puissantes structures de mobilisation, luttant entre eux pour se partager et contrôler villes et quartiers, sont au cœur de la politique de nombreuses villes américaines. En France, par contre, en 1983, les associations d'immigrés sont certes souvent d'actifs agents de cohésion et d'intégration sociale de leurs membres, mais se tiennent largement et délibérément à l'écart du jeu politique. Par conséquent, alors que les villes des Etats-Unis à forte proportion de minorités ethniques enregistrent des taux élevés de participation électorale¹, on doit s'attendre à une relation inverse en France. Souvent faiblement intégrés à la société urbaine — la relation à la société globale variant cependant substantiellement d'une communauté ethnique à l'autre, ainsi que le démontrent de nombreuses enquêtes localisées² —, comme l'illustrent les multiples conflits sociaux affectant dès cette époque les banlieues des grandes agglomérations, les enfants d'immigrés participent peu à la politique, leur taux d'inscription sur les listes électorales se situant à un niveau particulièrement bas³. Ne disposant pas de données sur leurs effectifs par commune, on utilisera comme variable de substitution le nombre d'étrangers, supposé très fortement corrélé à celui des membres de la deuxième génération.

Hypothèse 5. Plus le degré de compétition politique est élevé, plus la participation électorale est forte.

La structure de la compétition entre les forces participant au processus électoral détermine substantiellement la mobilisation de l'électorat dans chaque municipalité. Certes, cette mobilisation est conditionnée par les

1. Selon les études de R. Alford et E. Lee, art. cité, et D. Gordon, art. cité.

2. Citées notamment par Dominique Schnapper, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991.

3. Comme le montrent les résultats d'enquêtes récentes : Fatih Dazi, Rémy Leveau, « L'intégration par le politique : le vote des "beurs" », *Etudes*, 369 (3), septembre 1998, p. 179-188 ; N. Mayer, A. Percheron, art. cité.

enjeux, rapports de force et stratégies en œuvre au niveau de l'ordre politique national, dont l'impact sur les élections municipales varie d'un scrutin à l'autre : en moyenne, pour l'ensemble des communes françaises, on vote ainsi davantage en 1983 qu'en 1989, sans doute parce que les conditions globales de l'offre politique nationale ont changé, sous l'effet en particulier de l'affaiblissement de la dynamique du clivage gauche/droite. Mais ce ne sont pas aux effets de la conjoncture politique nationale sur la variation du niveau moyen national de participation électorale d'une échéance à l'autre que l'on s'intéressera ici, mais à l'impact différencié dans chaque ville de la structure spécifique de l'offre politique locale sur le phénomène abstentionniste.

Selon les villes — voire à l'échelon infra-municipal, selon les quartiers —, la compétition politique entre candidats varie considérablement tant dans ses objets que dans ses formes. La classique distinction d'André Siegfried entre « élections de lutte » et « élections d'apaisement », requalifiée par Angus Campbell en *high stimulus elections* versus *low stimulus elections*, trouve sur le terrain municipal d'innombrables illustrations. Plusieurs monographies confirment l'existence d'une relation nette entre élections fortement disputées et participation électorale élevée¹.

Deux conditions principales de l'offre politique semblent devoir être réunies pour assurer une forte mobilisation de l'électorat municipal : d'une part, un niveau suffisamment élevé de clarté du choix des programmes offerts par les candidats et, d'autre part, une intensité minimale de la compétition électorale.

Hypothèse 5a. Plus le nombre de candidatures à l'élection est élevé, moins la participation électorale est forte.

Si l'ensemble des programmes électoraux, des positions idéologiques et des stratégies des candidats apparaissent aux électeurs potentiels comme trop ambigus ou peu intelligibles, ils tendront à s'abstenir faute d'être en mesure de choisir entre des options claires. Pour Alain Lancelot, « les exemples ne manquent pas au niveau local : députés exclus défendant leurs conceptions "hérétiques" contre un candidat officiel de leur parti, notables locaux s'opposant à la politique nationale de leur parti, etc. Dans tous les cas, une part des électeurs, prise entre deux feux, choisit l'abstention »². L'électeur rationnel préférera se prononcer par rapport à une gamme de propositions simple, réduite et tranchée, plutôt que d'essayer de faire le tri entre un grand nombre d'options. Aussi supposera-t-on avec Anthony Downs³ — dont les propositions en ce domaine

1. Aussi bien dans des villes françaises comme Lille (M. Dogan et J. Narbonne, art. cité), ou Paris (Marianne Sineau, « L'abstentionnisme parisien aux élections municipales (1965-1977) », *Revue française de science politique*, 28 (1), février 1978, p. 55-72), que dans des municipalités britanniques (L.J. Sharpe (ed.), *Voting in cities. The 1964 borough elections*, Londres, Macmillan, 1967), ou américaines (Rufus B. Browning, Dale Rogers Marshall, David H. Tabb., « Minorities and urban electoral change. A longitudinal study », *Urban Affairs Quarterly*, 15 (2), décembre 1979, p. 206-228).

2. *Op. cit.*, p. 110.

3. *An economic of democracy*, New York, Harper and Row, 1957.

ont déjà fait l'objet de validations empiriques¹ — que, bien qu'apparemment paradoxalement, un système bipartisan — qui offre moins de choix de programmes — est en réalité à même de mobiliser plus facilement un électorat qu'une configuration politique multipartisane, dans la mesure où il est générateur d'une réduction des coûts d'information nécessaires à une prise de décision électorale et liés à l'incertitude résultant des conséquences de cette décision (formation de coalitions difficilement prévisibles en régime multipartisan). On testera cette hypothèse en utilisant comme variable indépendante le nombre de listes candidates au scrutin municipal.

Hypothèse 5b. Plus la municipalité sortante a exercé longtemps le pouvoir, moins la participation électorale est élevée.

Une intensité minimale de la compétition électorale représente la deuxième condition d'une offre politique mobilisatrice. Plus les forces politiques en présence s'équilibrent en termes d'influence électorale, plus cette compétition est forte, entraînant une mobilisation à la fois des citoyens, conscients du poids plus déterminant de leurs voix dans un scrutin serré, mais aussi des organisations partisans, décidées à faire le plein de leurs supporters en recourant à toutes les stratégies possibles pour rallier les voix des indécis (ce que les Anglo-Saxons appellent le *canvassing* : campagnes d'affichages, de mailing, de téléphone, réunions de quartiers ou d'immeubles...). À l'inverse, les villes dominées de longue date par une même formation politique ou un même leader politique, qui en quelque sorte ont réussi durablement à « faire le vide » autour d'eux, c'est-à-dire à réduire le rôle de l'opposition à celui d'une force relativement marginale et inoffensive, ont toutes les chances d'enregistrer un taux élevé d'abstention. Dans un fief tenu depuis des décennies par le même notable, ou dans le bastion d'un parti ultra-dominant, pourquoi donc les électeurs potentiels se rendraient-ils massivement aux urnes lorsque tout leur semble joué d'avance ? Deux mesures permettront de tester l'hypothèse 5b : d'une part, la durée du mandat du maire sortant et, d'autre part, celle de la majorité sortante.

Hypothèse 6. Des cultures politiques régionales spécifiques influencent la mobilisation des électorats des villes françaises.

On fera l'hypothèse que des cultures politiques régionales spécifiques influencent la mobilisation des électorats des villes françaises. Plus précisément, cette mobilisation devrait potentiellement être plus élevée que la moyenne nationale dans deux catégories de villes : celles appartenant à des régions à forte tradition d'autonomie et de démocratie communales, et celles situées dans des régions à dominante clientéliste.

1. Voir, par exemple, l'étude de Robert W. Jackman, « Political institutions and voter turnout in the industrial democracies », *American Political Science Review*, 81 (2), juin 1987, p. 405-423.

Hypothèse 6a. La participation électorale municipale est plus élevée dans les régions où les institutions démocratiques communales sont fortement ancrées dans l'histoire.

On néglige souvent le fait que la politique de centralisation menée par la monarchie depuis le 15^e siècle, et poursuivie après la révolution de 1789 avec l'uniformisation du régime institutionnel des villes, n'a pas suffi à faire complètement disparaître la grande variété de traditions politico-administratives municipales léguées par le Moyen Age. En d'autres termes, malgré l'encadrement et le contrôle croissant des activités des villes exercés au fil des siècles par l'Etat, chaque cité a conservé profondément dans son identité les traces et les marques des conditions historiques spécifiques de son émancipation à partir du *mouvement communal*. Celui-ci n'a certes pas connu la même ampleur ni la même intensité dans l'ensemble des régions. En schématisant, car, comme le souligne Jacques Ellul¹, on ne peut identifier un modèle unique de gouvernement municipal dans chaque région, l'autonomisation et la progressive démocratisation de la vie politique municipale vont être acquises, plus ou moins violemment, d'une part dans le Nord et, d'autre part, dans le Midi, notamment méditerranéen².

A l'âge d'or de cette *Urdemokratie* municipale, qui permit au peuple de s'émanciper progressivement de la tutelle seigneuriale ou ecclésiastique, succéda sans doute ultérieurement une période d'oligarchisation par les élites bourgeoises et de centralisation par la royauté du gouvernement des communes. Mais les bases historiques de la formation socio-politique et institutionnelle des villes continuèrent à produire leurs effets de manière plus ou moins manifeste au cours des siècles qui ont suivi. La pérennisation de cet « esprit communal » est, par exemple, mentionnée à de multiples occasions dans les mémoires des intendants des 18^e et 19^e siècles. Dans un document qu'il rédige en 1787 sur Valenciennes, l'intendant Sénac de Meilhan estime qu'« on ne peut comparer cette ville qu'à celles appelées hanséatiques »³, tandis que le préfet du Nord lance cet avertissement solennel à son ministère en 1841 : « Le danger le plus à redouter pour nos institutions ne surgit pas des tentatives plus ou moins audacieuses des partis, mais des envahissements de l'esprit municipal. Cet esprit, en effet, surtout dans une région où il a d'anciennes et profondes racines, tend, sans relâche, à dominer et même à anéantir l'esprit de centralisation qui seul a pu créer et qui seul pourra conserver la force de la France »⁴.

L'enracinement depuis des siècles de cette culture démocratique municipale dans les villes du Nord et du Midi devrait favoriser encore

1. *Histoire des institutions*, 3, *Le Moyen Age*, Paris, PUF, 1962.

2. Suivant en cela Gérard Sautel (« Les villes du Midi méditerranéen au Moyen-Age », dans Recueils de la Société Jean Bodin, *La ville*, Bruxelles, Editions de la Librairie encyclopédique, VII, 1955, p. 313-356), on se concentrera sur le Midi méditerranéen en excluant le Sud-Ouest, qui ne présente pas la même unité de civilisation et d'institutions.

3. Cité par Philippe Guignet, *Le pouvoir dans la ville au XVIII^e siècle*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1990, p. 43.

4. Cité par André Tudesq, « De la Monarchie à la République : le maire petit ou grand notable », *Pouvoirs*, 24, 1983, p. 5-18, p. 12.

aujourd'hui une vie politique locale plus intense que dans d'autres régions. Cette hypothèse s'appuie d'ailleurs sur les résultats de deux recherches menées à l'étranger dans la même direction. En Allemagne, Sylvia Greiffenhagen¹ a analysé le niveau particulièrement élevé de participation politique des habitants des anciennes villes libres impériales (*Freie Reichsstädte*) comme résultant d'une ancienne et forte tradition d'engagement actif des citoyens dans les processus politiques municipaux. De manière encore plus systématique, Robert Putnam et ses associés² ont établi pour l'Italie un lien manifeste entre participation politique et culture politique régionale, en montrant que la culture « civique » qui s'est constituée au Moyen Age dans les villes du Nord et du Centre du pays s'est perpétuée jusqu'au 20^e siècle.

Hypothèse 6b. La participation aux élections municipales tend à être plus élevée dans les villes appartenant à des régions caractérisées par une culture politique clientéliste.

Le clientélisme représente la deuxième dimension d'une analyse de la participation électorale municipale en termes de culture politique locale. Définissant le rapport de clientèle ou de patronage « comme un rapport de dépendance personnelle non lié à la parenté qui repose sur un échange réciproque de faveurs entre deux personnes, le patron et le client qui contrôlent des ressources inégales », Jean-François Médard³ s'étonne à juste titre, dans une contribution ultérieure⁴, que ce phénomène politique fondamental n'ait toujours que fort peu été étudié en France, comme s'il demeurait un objet exotique par nature, susceptible de ne s'appliquer qu'à la compréhension de régimes du Tiers Monde ou du *bossism* de villes archétypiques des Etats-Unis comme Chicago ou New York. Le même auteur souligne pourtant qu'il s'agit d'une clé d'interprétation fondamentale de la régulation de nombreux systèmes politiques locaux, et tout particulièrement des villes méditerranéennes. Quelques études monographiques ont parfaitement illustré sa prégnance aussi bien à Marseille⁵, qu'à Nice⁶, en Corse⁷, ou bien à Perpignan⁸. Le contrôle pendant des décennies de la politique niçoise par la famille Médecin fut exemplaire de ce mode de gouvernement :

1. « Auf den Spuren einer ehemaligen Reichsstadt, Zur politischen Kultur der Gemeinde Isny im Allgäu », *Politische Vierteljahresschrift*, 18, 1987, p. 267-274.

2. Robert D. Putnam, Robert Leonardi, Raffaella Nanetti, *Governance and the civic community. Regional politics in Italy*, Rapport de recherche provisoire, Cambridge, Harvard University, 1989.

3. « Le rapport de clientèle, du phénomène social à l'analyse politique », *Revue française de science politique*, 26 (1), février 1976, p. 103-131.

4. « Political clientelism in France. The center-periphery nexus reexamined », dans Shmuel N. Eisenstadt, René Lemarchand (eds), *Political clientelism, patronage, and development*, Beverly Hills, Sage, 1981, p. 125-171.

5. Michel Bergès, « Peut-on sortir de la corruption ? », *Pouvoirs*, 31, 1984, p. 65-76.

6. Michel Amiot, Henri de Fontmichel, « Nice : un exemple de monarchie électorale au XX^e siècle », *Ethnologie française*, 1 (2), 1971, p. 49-64.

7. Pierre Tafani, « Corse », dans Yves Lacoste (dir.), *Géopolitiques des régions françaises*, tome 3, Paris, Fayard, 1986, p. 965-1117.

8. Robert Ferras, « Le Languedoc-Roussillon », dans Yves Lacoste (dir.), *ibid.*, p. 635-808.

« Le patron est en contact permanent avec ses principaux clients, ceux-ci venaient saluer Jean Médecin chez lui le matin et l'accompagnaient ensuite sur le célèbre marché voisin (dit "marché aux fleurs") où tout un chacun pouvait lui serrer la main, lui parler ou solliciter une entrevue. Jacques (le fils et successeur de Jean) a regroupé tout son monde dans une " Association des amis du maire " réunissant près de 5 000 personnes, ses seconds agents électoraux (les premiers étant les 7 000 employés municipaux, la plupart choisis dans les familles indigènes ou clientes), ses partisans mobilisables en quelques heures, sa foule d'apparat éventuellement »¹.

Fonctionnant sur la base de clans ou de réseaux aptes à littéralement quadriller le territoire municipal, ces systèmes de patronage méditerranéens, éminemment personnalisés, particularistes et non idéologiques (structurés par le « parti du maire », médeciniste à Nice, defferriste à Marseille, léotardiste à Fréjus, ou soldanite à Draguignan) et fondés sur des codes culturels spécifiques (l'honneur, la générosité), s'avèrent d'une efficacité remarquable dans la mobilisation de l'électorat, en particulier lors des scrutins les plus décisifs pour les équipes en place, c'est-à-dire les élections locales. On fera donc l'hypothèse d'une surmobilisation différentielle des villes de l'espace méditerranéen (délimité approximativement par leur appartenance aux régions de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon) au moment des élections municipales.

ANALYSE ET RÉSULTATS

Le taux de participation le plus couramment utilisé en France est le ratio du nombre de votants par rapport au nombre d'inscrits. Cette mesure paraît pourtant trop limitative, puisque excluant au dénominateur les non-inscrits. Une mesure plus compréhensive des phénomènes participationniste et abstentionniste doit donc inclure ces laissés pour compte des recensements électoraux officiels.

Trois raisons conduisent dans la plupart des pays européens à choisir généralement le nombre d'inscrits au dénominateur.

1. On considère qu'il y a une quasi-similitude entre inscrits et électeurs potentiels, l'inscription étant le plus souvent automatiquement assurée. La différence résulterait pour l'essentiel de l'imperfection supposée marginale du processus bureaucratique d'inscription.

2. Le nombre des « faux inscrits » compenserait globalement celui des non-inscrits « les deux masses s'équilibrent presque exactement² ».

3. De toute façon, on ne disposerait pas de statistiques fiables de la population électorale potentielle, composée des adultes de nationalité française jouissant de leurs droits civiques et politiques.

1. Pierre Tafani, « La tyrannie à Nice au temps de Jacques Médecin : ou des mille et un effets de la décentralisation », *Hérodote*, 62, juillet-septembre 1991, p. 115-124.

2. A. Lancelot, *op. cit.*

Ces arguments appellent cependant un certain nombre d'objections.

— Objections au 1 : cette thèse ne s'applique pas aux deux principaux pays occidentaux où l'inscription n'est pas automatique, mais doit être effectuée à la demande des électeurs potentiels : les Etats-Unis et la France¹. Certes, des municipalités, en France notamment, ont longtemps eu recours à des procédés automatiques ou semi-automatiques d'inscription, en utilisant par exemple les listes du recensement établies en vue du recrutement pour le service militaire ; mais elle se sont révélées souvent aveugles, puisque ne tenant pas compte de la mobilité des habitants, si bien qu'elles ont été abandonnées dans de nombreuses villes. Par ailleurs, le processus bureaucratique d'inscription varie sans doute considérablement d'une commune à l'autre, selon les pratiques de travail des municipalités, et notamment de leurs commissions administratives : même si la législation est la même de Dunkerque à Perpignan, les mécanismes et pratiques d'actualisation et de contrôle des listes d'inscription varient sans doute beaucoup d'une ville à l'autre².

— Objections au 2 : A. Lancelot lui-même reconnaît que les faux-inscrits et les non-inscrits ne s'équilibrent que « presque exactement », la proportion de faux inscrits (6-7 %) demeurant généralement inférieure à celle des non-inscrits (8 à 10 %), ce déséquilibre ayant tendance à s'accroître dans les grandes villes³. Il apparaît donc que, si l'on peut supposer l'existence d'un « équilibre » approximatif lorsqu'on raisonne en termes d'électorat national, il n'en est pas de même lorsque l'on procède à des comparaisons intercommunales, la différence entre taux d'erreurs matérielles entraînant de fausses inscriptions et taux de non-inscription étant susceptible de varier sensiblement d'une municipalité à l'autre.

— Objections au 3 : on dispose d'une mesure suffisamment précise de la population électorale potentielle, l'ensemble des citoyens français de plus de 18 ans. Certes, le simple écart entre la population électorale potentielle et le nombre d'inscrits ne permet pas d'appréhender tout à fait exactement la non-inscription, car on ne tient alors compte ni des non-résidents (dont les effectifs peuvent être non négligeables dans un certain nombre de communes) ni des personnes privées de leurs droits civiques et politiques (dont le poids démographique est, par contre, très limité). On peut cependant se fier à l'avis particulièrement autorisé de

1. Cette spécificité franco-américaine est soulignée par Bingham G. Powell Jr. (« Voting turnout in thirty democracies : partisan, legal, and socio-economic influences », dans Richard Rose (ed.), *Electoral participation. A comparative analysis*, Beverly Hills, Sage, 1980, p. 5-34), ainsi que par Raymond E. Wolfinger, David P. Glass, Peverill Squire (« Predictors of electoral turnout : an international comparison », *Policy Studies Review*, 9 (3), printemps 1990, p. 551-574.

2. On sait en tout cas qu'aux Etats-Unis les villes partageant le même mode institutionnel d'inscription (*permanent registration*) témoignent d'une grande diversité de pratiques (voir, sur ce point, Stanley Kelley Jr., Richard E. Ayres, William G. Bowen, « Registration and voting : putting first things first », *American Political Science Review*, 61 (2), juin 1967, p. 359-379).

3. *Op. cit.*, p. 43.

Frédéric Bon et Bernard Denni¹ qui arrivent à la conclusion que l'électorat de plus de 18 ans de nationalité française constitue bien, faute de mieux, la seule mesure disponible de l'électorat potentiel.

La variable dépendante PAR1, mesurant dans chaque ville de plus de 20 000 habitants la participation électorale au 1^{er} tour des élections municipales de 1983, est donc égale au ratio suivant : nombre de votants / nombre de Français âgés de 18 ans et plus au 1^{er} mars 1983.

Les données concernant les votants, fournies par le CIDSP de l'IEP de Grenoble, proviennent des statistiques officielles du ministère de l'Intérieur, tandis que l'estimation par commune de la population électorale officielle a été établie par l'observatoire économique régional d'Aquitaine.

L'observation de l'histogramme et de la courbe de fréquence des taux municipaux de participation électorale (graphique 1) révèle une distribution normale avec une valeur moyenne de 64,1 %, presque identique à la médiane, qui s'élève à 63,8 % (l'écart-type étant de 7,2), mais aussi une forte variation intercommunale. Ainsi, alors que dans une ville située sur la médiane, comme Verdun, près de deux électeurs sur trois ont participé au scrutin, à peine un sur deux se sont déplacés à Saint-Martin-d'Hères, ville la plus abstentionniste, tandis qu'à l'autre extrême, à Hazebrouk, 85 % d'entre eux se rendaient aux urnes.

Si l'on examine maintenant la matrice d'intercorrélation de nos principales variables (tableau 1), l'hypothèse 1 apparaît largement vérifiée. Certes, la proposition 1 b n'est pas confirmée, ce qui peut tenir à la fois à son contenu trop peu précis et à l'inadéquation de la mesure choisie (pourcentage d'immeubles construits avant 1914) pour refléter l'ancienneté d'une ville. Par contre, le taux de participation électorale PAR1 est positivement et significativement corrélé avec les variables 2, 4 et 5. Cela signifie que les villes les plus participationnistes ont des frontières spatio-démographiques nettes et bien établies : ce sont soit des communes isolées, soit des centres prépondérants d'agglomération, à l'écart d'importants renouvellements et flux de population, puisque leur taux de mobilité et de migrations alternantes demeure relativement bas. Cambrai et Abbeville en sont deux bonnes illustrations. Leur taux de participation, qui se situe parmi les plus élevés des communes de plus de 20 000 habitants avec des valeurs de respectivement 80 et 79 %, résulte en partie de leur isolement, conjuguant les trois traits suivants : une population se confondant presque avec celle de l'agglomération (71 et 94 %), une faible mobilité des habitants (77 et 79 % d'entre eux résidaient déjà dans la commune en 1975) et un courant restreint de migrations alternantes (26 et 21 %). En descendant tout à fait vers le bas de l'échelle de participation municipale, on trouve des situations radicalement inversées, telles que Vaulx-en-Velin et Hérouville-Saint-Clair (49 % de participation électorale) : deux banlieues noyées dans de vastes ensembles urbains (leur population atteint 4 et 13 % de celle de l'agglomération),

1. « Population électorale, population électorale potentielle, population totale dans la région Rhône-Alpes », *Revue française de science politique*, 28 (6), décembre 1978, p. 1055-1066.

Graphique 1. Distribution des taux municipaux de participation électorale

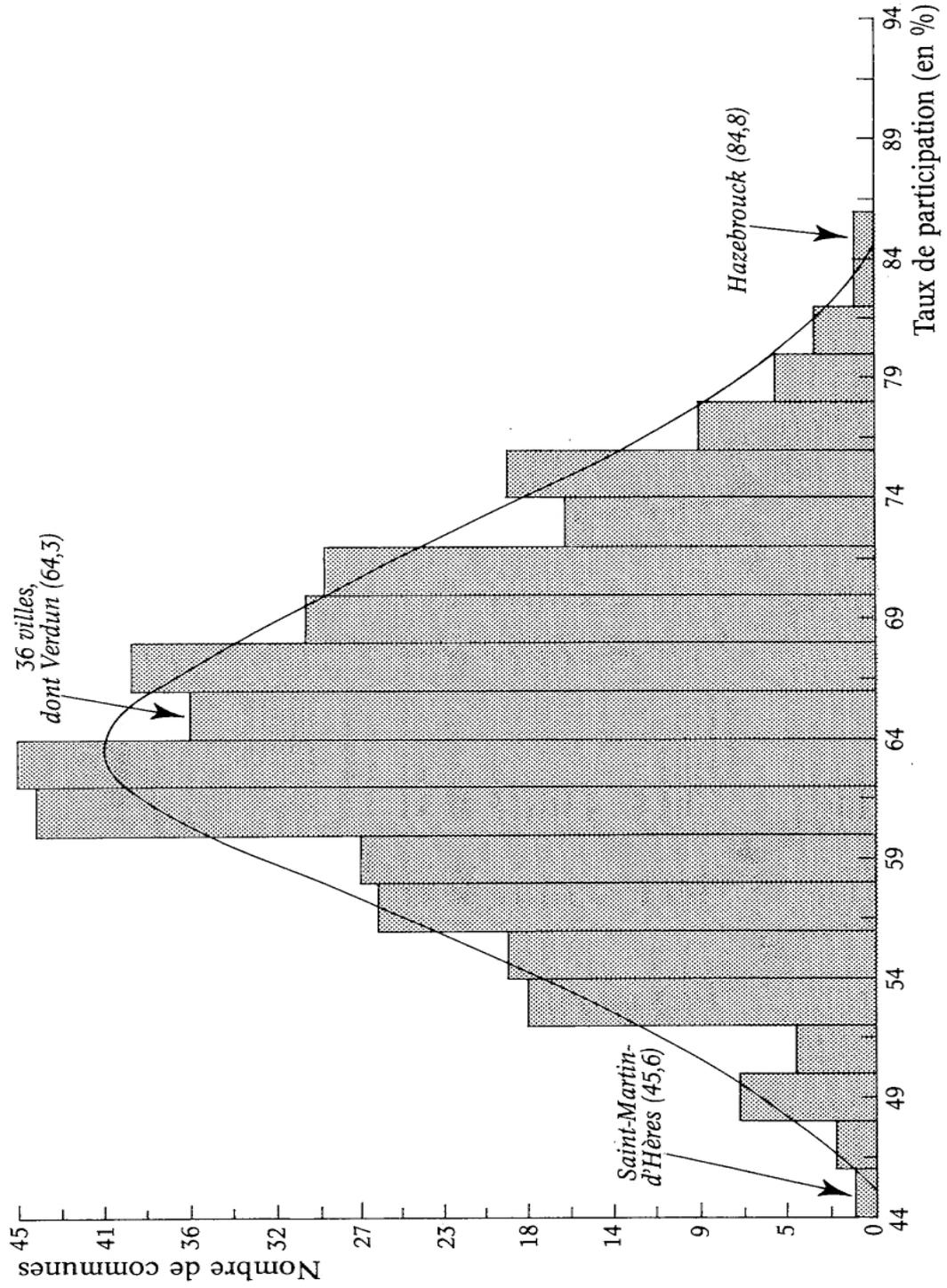


Tableau 1. Matrice d'intercorrélation

VARIABLE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1. Taux de participation électorale	+1.00														
2. % d'habitants dans l'agglomération	+0.25**	+1.00													
3. % d'immeubles construits avant 1914	+0.09	+0.33**	+1.00												
4. % résidant dans la commune au 1.1.1975	+0.35**	+0.54**	+0.35**	+1.00											
5. % résidant et travaillant dans la commune	+0.24**	+0.90**	+0.42**	+0.62**	+1.00										
6. % d'ouvriers dans la population active	+0.15*	+0.25**	+0.15*	+0.48**	+0.25**	+1.00									
7. % de commerçants, artisans, et chefs d'entr.	+0.46**	+0.35**	+0.28**	+0.38**	+0.49**	-0.03	+1.00								
8. % de propriétaires	+0.39**	-0.07	-0.30**	-0.12	-0.13*	-0.28**	+0.27**	+1.00							
9. % d'employés municipaux dans la population active	+0.01	+0.27**	+0.13*	+0.16**	+0.42**	+0.01	+0.23**	-0.09	+1.00						
10. % d'étrangers dans la population	-0.42**	-0.41**	-0.12*	-0.21**	-0.41**	+0.22**	-0.31**	-0.33**	-0.07	+1.00					
11. Nombre de candidats	-0.23**	+0.12	+0.08	+0.11	+0.19**	-0.06	+0.07	-0.06	+0.13*	-0.01	+1.00				
12. 1ère année d'élection du maire sortant	+0.02	+0.12*	+0.01	-0.05	+0.10	-0.02	+0.02	+0.07	+0.06	-0.06	+0.05	+1.00			
13. 1ère année d'élection de la majorité sortante	+0.21**	+0.29**	+0.02	+0.02	+0.29**	-0.00	+0.15*	+0.18**	+0.18**	-0.20**	+0.11	+0.42**	+1.00		
14. Nord-Pas-de-Calais (1.oui, 0.non)	+0.32**	-0.11	+0.10	+0.18**	-0.04	+0.29**	+0.03	+0.03	-0.16**	-0.19**	-0.03	-0.05	-0.07	+1.00	
15. PACA/Languedoc-Roussillon (1.oui, 0.non)	+0.29**	+0.19**	-0.01	+0.07	+0.26**	-0.01	+0.46**	+0.10	+0.23**	-0.07	+0.14*	-0.05	+0.08	-0.11	+1.00

Les numéros 1 à 15 de la rétière horizontale renvoient aux 15 numéros de la liste des variables.

Note: coefficients de corrélation de Pearson (*: seuil de signification à 0.01; **: seuil de signification à 0.001)

dont plus de la moitié des habitants seulement résident depuis plus de sept ans (60 et 51 %), tout en migrant chaque jour en grande majorité vers une autre commune pour y travailler (26 et 21 % seulement des actifs ne sont pas astreints à ces migrations alternantes).

La relation entre mobilité spatiale et participation électorale est, d'autre part, ainsi qu'on l'avait supposé en présentant les fondements de l'hypothèse 1c, plus forte pour le scrutin municipal de 1983 que lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1981 : respectivement $r = + 0,34$ et $r = + 0,25$ ¹. Ce résultat semble donc indiquer que la durée de résidence dans la commune, en tant que facteur favorisant l'insertion sociale, a un impact sur le niveau de participation encore plus significatif lors d'élections locales.

L'hypothèse 2 n'est que partiellement vérifiable avec l'unique mesure disponible de la classe ouvrière, celle de sa dimension (qui ne préjuge ni de son homogénéité, ni de son organisation syndicale et partisane). La corrélation avec le taux de participation révèle néanmoins une relation positive : selon le principe de l'effet de concentration, on peut donc estimer qu'en général plus le nombre d'ouvriers est important, plus leur mobilisation pour voter est forte, ce qui tendrait à relativiser l'interprétation a-contextuelle qui domine la sociologie électorale, selon laquelle les ouvriers votent peu. Ce résultat, confirmé par d'autres croisements (avec notamment le niveau d'instruction moyen, mesuré par la proportion de la population de plus de 15 ans titulaires d'un diplôme au moins équivalent au baccalauréat : $r = - 0,17$, ou le niveau de revenu moyen : $r = - 0,08$), rejoint ceux présentés par R. Alford et E. Lee² pour les villes américaines : les villes qui votent le plus ne sont pas majoritairement les plus bourgeoises ni les plus riches. On trouve en effet parmi elles des communes ouvrières traditionnelles, comme celles qui ont longtemps vécu de l'exploitation de la mine, et aujourd'hui en déclin rapide. Le tableau 2 indique que les 13 communes les plus minières de notre population enregistrent toutes, à l'exception de Forbach, un niveau de participation beaucoup plus élevé que la moyenne, compris entre 70 et 80 %. Par contre, à Neuilly, de nos 382 communes la plus aisée, avec un revenu net moyen par habitant de 179 506 F en 1984, une valeur trois fois plus élevée que celle de la médiane (63 438 F), la participation électorale est faible (58 %), reflétant la structure d'un système socio-politique stable et consensuel dont la municipalité semble s'apparenter davantage au conseil d'administration d'une opulente compagnie qu'à un gouvernement constamment soumis aux pressions et stratégies conflictuelles des groupes sociaux.

Les corrélations avec les variables 7 et 8 vont dans le sens de l'hypothèse 3 (tableau 1) : la proportion des deux groupes centraux de la politique municipale que sont les commerçants, artisans et chefs d'entreprise, d'une part, et les propriétaires, d'autre part, exerce une influence

1. La comparaison n'ayant été possible, faute de données disponibles par commune sur le nombre de votants en 1981, qu'en utilisant comme mesure de la participation électorale le ratio nombre de suffrages exprimés/population électorale potentielle.

2. *Op. cit.*

positive sur le taux de participation électorale. La taille de la bureaucratie municipale n'entraîne, par contre, aucun effet significatif, peut-être, notamment, en raison de l'impact différentiel limité d'une surmobilisation des agents communaux qui ne représentent en moyenne qu'à peine 4 % de la population active.

Un coefficient de corrélation négatif élevé ($- 0,42$) caractérise la relation entre la participation électorale et la proportion d'étrangers dans la population. Dans la mesure où la part d'étrangers dans la population est considérée comme un indicateur de substitution du nombre d'électeurs potentiels d'origine immigrée, ce résultat tend à confirmer l'hypothèse 4 de la sous-mobilisation de ce groupe, qui se caractériserait donc par une faible propension à la fois à s'inscrire sur les listes électorales et à se rendre aux urnes.

Tableau 2. La participation électorale des villes minières

Ville	Actifs du secteur minier/actifs de l'industrie (%)	Taux de participat. électorale
Forbach	38.6	62.2
Avion	28.6	75.2
Lens	23.1	76.4
Montceau-les-Mines	20.3	70.2
Bruay-en-Artois	17.3	77.3
Liévin	16.0	78.6
Hénin-Beaumont	14.4	77.8
Douai	12.8	66.9
Albi	6.9	71.8
Sarreguemines	6.1	69.8
Alès	4.5	69.3
Denain	4.3	71.6
Béthune	2.0	77.2

Les corrélations obtenues avec les variables relatives à l'offre politique indiquent que l'hypothèse 5 apparaît globalement vérifiée. Le nombre élevé de listes est associé à une diminution de la proportion de votants. Le tableau 3, présentant la moyenne de participation électorale selon le nombre de candidatures - - on remarquera que trois configurations de compétition sur quatre sont soit binaires soit ternaires — permet d'évaluer plus concrètement les caractéristiques de cette relation.

Tableau 3. La participation électorale municipale moyenne selon le nombre de listes candidates

Nombre de listes	Nombre de villes	% de villes	Participation électorale moyenne
2	133	34.8	65.4
3	148	38.7	64.5
4	79	20.7	63.1
5	15	3.9	60.3
6	4	1.1	53.8
7	2	0.5	54.2
9	1	0.3	56.6
Total	382	100.0	64.2

Ce n'est pas la durée du mandat du maire sortant (variable 12 du tableau 1) qui est significativement associée au niveau de participation électorale, mais la date d'accession à la municipalité de la majorité sortante (variable 13). Les électeurs potentiels se mobiliseraient donc moins facilement dans les villes tenues depuis longtemps par la même majorité. Qu'un changement de tête soit ou non intervenu — cas fréquent puisque dans une ville sur deux la majorité sortante est en place depuis plus longtemps que le maire —, les municipalités contrôlées de longue date par une même majorité tendent à enregistrer un plus faible taux de participation.

La participation tend enfin à être plus élevée, d'une part, dans le Nord-Pas-de-Calais ($r = + 0,32$) et, d'autre part, dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon ($r = + 0,29$)¹. Neuf des dix villes les plus participationnistes appartiennent à l'un de ces espaces régionaux², et la grande majorité des communes de ces deux ensembles (26 sur 32 du Nord-Pas-de-Calais, et 37 sur 41 de Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) enregistrent des taux de participation supérieurs à la médiane nationale. Ces résultats tendent à confirmer l'hypothèse 6 a, mais ne permettent pas, dans le cas des villes méditerranéennes, de dissocier pratiquement l'impact de la tradition démocratique municipale de l'effet du clientélisme. Les deux phénomènes

1. Dans les analyses de corrélation, la Corse, représentée par les deux villes d'Ajaccio et de Bastia, n'a pas été incluse dans l'ensemble du Midi méditerranéen, en raison des problèmes particuliers de fiabilité des résultats électoraux et de recensement dans cette région ; selon Pierre Tafani (« Corse », cité), même si le recensement de 1982 est le premier à redresser l'importance numérique de la fraude, démographiquement « la Corse navigue depuis longtemps sans boussole », en particulier dans certaines villes comme Bastia.

2. Dans l'ordre décroissant de la proportion de votants : Hazebrouk, Menton, Draguignan, Saint-Raphaël, Coudekerque-Branche, Cambrai, Hyères, Liévin et La Ciotat.

se combinent-ils, et selon quelles modalités ? Il est même légitime de se demander s'il existe réellement une relation entre clientélisme municipal méditerranéen et pratiques de vote.

Dans la plupart des démocraties occidentales contemporaines, le taux de participation est régulièrement plus élevé aux élections nationales qu'aux scrutins locaux¹. Cette différence est généralement expliquée comme résultant de deux facteurs se renforçant mutuellement : d'une part, les enjeux des élections nationales seraient perçus par les citoyens comme plus centraux ; d'autre part, les processus de mobilisation, notamment à travers l'action des principales organisations partisans, seraient plus intenses à l'échelon national. Cet écart de participation est cependant à même de se réduire, voire de s'inverser, dans les systèmes politiques dominés par des modes de régulation particulariste, non idéologique et clientéliste, où le jeu politique a une signification avant tout locale : les électeurs se mobilisent d'abord sur des enjeux locaux, leur propension à participer étant activée par les pressions et contacts exercés sur eux par les hommes politiques locaux et leur entourage de fidèles, qu'il s'agisse de familles élargies, de clans, ou de « partis du maire ». Le Japon en est un des exemples les plus caractéristiques : contrairement à des pays comme la France, l'Allemagne, ou les États-Unis, on y enregistre un taux de participation aux élections locales non pas inférieur, mais supérieur à celui des élections nationales, un phénomène qui est interprété comme l'une des manifestations du puissant dispositif d'encadrement politique local des électeurs par les réseaux de *kankei*, ces organisations extrêmement personnalisées et souvent familiales dépendant des patrons locaux (essentiellement maires et gouverneurs, qui n'appartiennent qu'exceptionnellement à des partis politiques)². La sociologie électorale italienne a établi une relation du même ordre entre le clientélisme méridional et des formes et pratiques de vote localistes, tel que le recours disproportionné au vote préférentiel³.

Pour l'ensemble des villes françaises de plus de 20 000 habitants, la valeur médiane et moyenne de la différence de participation en pourcentage entre l'élection présidentielle de 1981 et les élections municipales de 1983 s'élève à 8 %⁴. Mais il est intéressant de constater que dans les régions méditerranéennes, supposées les plus marquées par une culture

1. Voir la comparaison de 9 pays menée par Robert Morlan (art. cité.) ainsi que la littérature complémentaire citée par Lester W. Milbrath et M.L. Goel, *Political participation. How and why do people get involved in politics ?* Washington, University Press of America, 1977.

2. Voir, entre autres, les études fort enrichissantes d'un point de vue comparatif de Scott C. Flanagan (« National and local voting trends : cross-level linkages and correlates of change », dans Kurt Steiner et al. (eds.), *Political opposition and local politics in Japan*, Princeton, Princeton University Press, 1980, p. 131-184) et Gerald L. Curtis (*The Japanese way of politics*, New York, Columbia University Press, 1988).

3. Voir, par exemple, Alberto Spreafico, « Structures sociales et comportement politique dans le Mezzogiorno », dans Yves Mény (études réunies par). *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux. Pour Georges Lavau*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, p. 289-313.

4. Ne disposant pas du nombre de votants par commune en 1981, cette différence a été calculée à partir du ratio suivant : (suffrages exprimés au 1^{er} tour de la présidentielle de 1981/population électorale potentielle) — (suffrages exprimés au 1^{er} tour des municipales de 1983/population électorale potentielle).

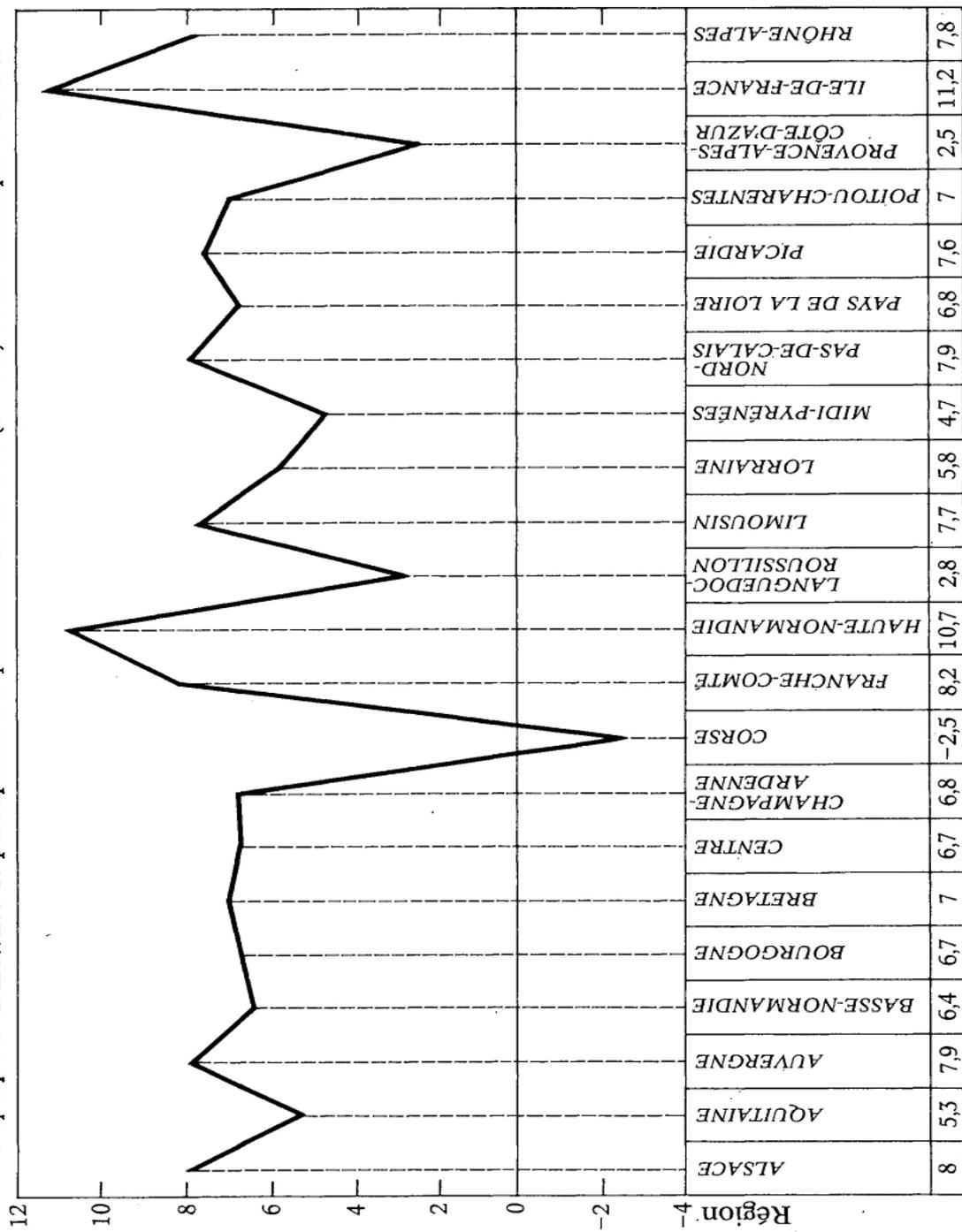
politique clientéliste, l'écart constaté au niveau national s'atténue fortement (graphique 2), puisqu'il descend à 2,8 % en Languedoc-Roussillon à 2,5 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et devient même négatif dans plusieurs villes comme Draguignan (- 6,3), Istres (- 3,3), Grasse (- 3,0), Fréjus (- 2,9), Ajaccio (- 2,6), Bastia (- 2,3), Narbonne (- 2,0), ou Hyères (- 1,2). La relation ainsi observée permet de confirmer l'hypothèse de la surmobilisation de l'électorat des villes clientélistes méditerranéennes aux élections municipales.

Si la majorité des variables indépendantes correspondant aux hypothèses centrales sont significativement corrélées au niveau de la participation électorale, il est nécessaire dans un second temps d'évaluer leur impact respectif, indépendamment des relations qu'elles entretiennent entre elles. En d'autres termes, la plus forte participation observée, par exemple, dans les villes à faible proportion d'étrangers tient peut-être en grande partie au fait que ces municipalités se caractérisent aussi en moyenne par un faible taux de migration, un important pourcentage de commerçants et d'artisans, et un grand nombre de propriétaires. Le recours à l'analyse de régression multiple doit permettre de mesurer l'importance de chacune des variables associées à la variable dépendante, en contrôlant l'effet des autres. Une partie seulement des variables examinées jusqu'ici sont incluses dans cette analyse ; ne sont pas sélectionnées, en effet, celles qui n'apparaissent pas suffisamment corrélées au taux de participation électorale, comme la taille du secteur public communal ou la proportion de logements construits avant 1914, ainsi que celles susceptibles d'engendrer des problèmes de multicollinéarité, tels que deux indicateurs socio-démographiques, la part de la population municipale dans celle de l'agglomération et la proportion de migrations alternantes. Par ailleurs, les variables régionales 14 et 15 ont été regroupées en une seule mesure dichotomique dénommée Région, selon que la commune appartient aux régions Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (codée 1), ou bien est située dans le reste de la France (codée 0).

Le tableau 4 présente les principaux résultats de cette analyse de régression incluant 8 variables indépendantes. Chacune d'entre elles est significativement et de manière indépendante associée à la variable dépendante, à l'exception notable de la mesure de la classe ouvrière. On peut par conséquent en déduire que, contrairement à l'hypothèse 2 et à ce que laissaient entrevoir les résultats de corrélation, la seule proportion d'ouvriers n'entraîne pas une élévation du vote, ni d'ailleurs une diminution, ce qui conduit à penser que la simple taille de cette classe est impropre à refléter la capacité de structuration et de mobilisation politique de ce groupe social. L'équation de régression se traduit par la formule suivante :

taux de participation électorale = 42,47 + 0,19 (% de la population déjà résidente en 1975) + 0,06 (% d'ouvriers) + 0,35 (% de commerçants, artisans et chefs d'entreprise) + 0,17 (% de propriétaires) - 0,24 (% d'étrangers) - 1,86 (nombre de listes candidates) + 0,07 (1^{re} année d'élection de la majorité sortante) + 5,70 (région).

Graphique 2. Différence de participation à la présidentielle de 1981 (1^{er} tour) et aux municipales de 1983



Médianes régionales

Tableau 4. Analyse de régression de la variation des taux municipaux de participation électorale

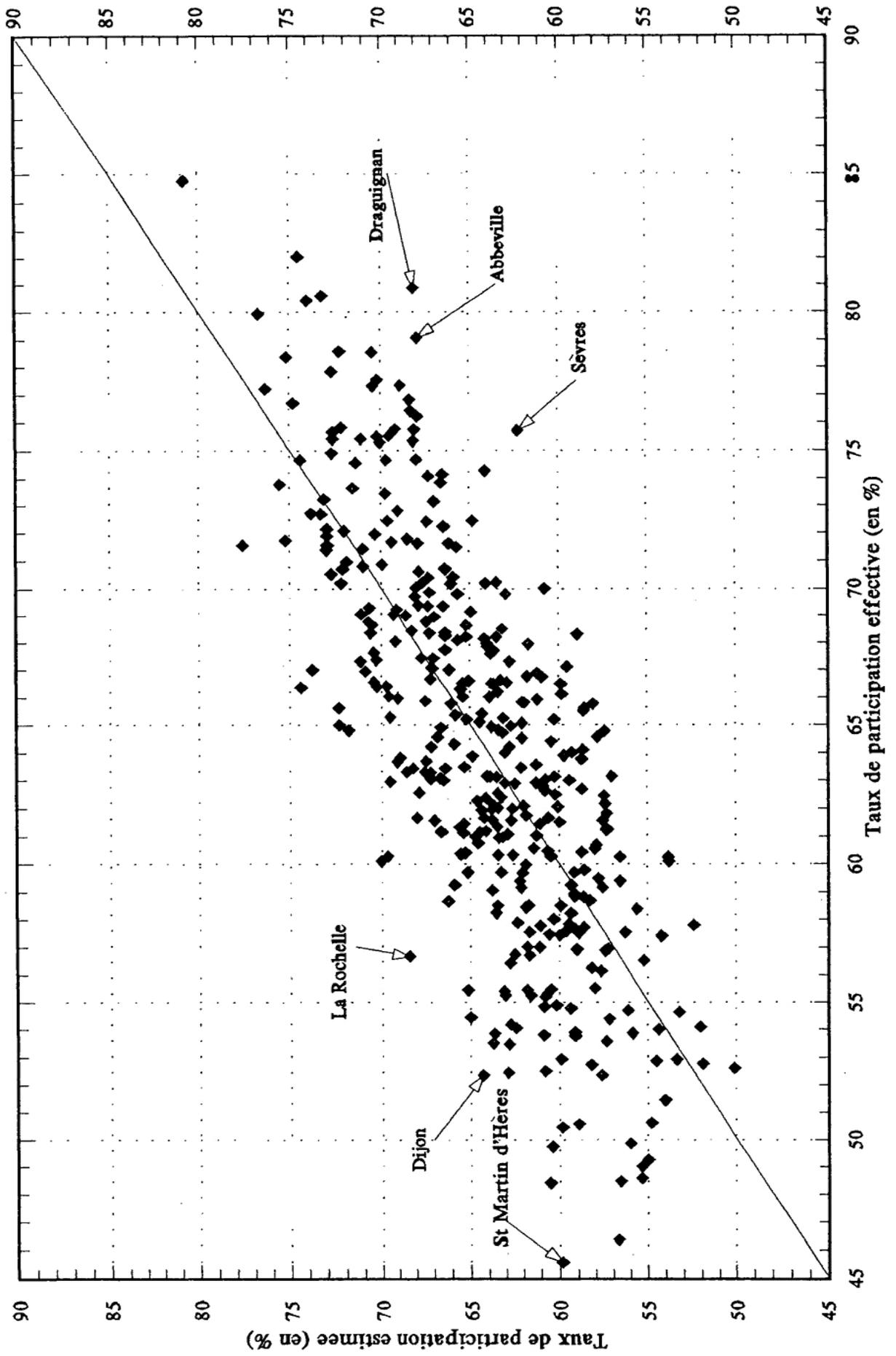
Variables	B	Betas	T	* signif. de T
% de la population déjà résidente en 1975	+0.19	+0.21	+4.41	0.0000
% d'ouvriers	+0.06	+0.09	+1.93	0.0542
% de commerçants, artisans et chefs d'entreprise	+0.35	+0.13	+2.98	0.0031
% de propriétaires	+0.17	+0.25	+6.29	0.0000
% d'étrangers	-0.24	-0.19	-4.43	0.0000
Nombre de listes candidates	-1.86	-0.26	-7.05	0.0000
1ère année d'élection de la majorité sortante	+0.07	+0.13	+3.44	0.0007
Région	+5.70	+0.31	+7.81	0.0000
F = 55.98 Standard Error = 4.87 r ² ajusté = 0.54				

L'examen des coefficients de régression standardisés (Betas) indique que les variables les plus déterminantes sont l'appartenance régionale, le nombre de listes candidates et le pourcentage de propriétaires.

Le graphique 3 représente pour chacune des villes la relation entre le taux de participation effective et le taux de participation estimée par l'équation de régression¹. Si celle-ci permettait de prédire exactement le niveau de participation pour l'ensemble des municipalités, les diamants seraient tous situés sur la diagonale du diagramme. Notre équation apparaît néanmoins comme une approximation relativement précise du score effectif enregistré par un grand nombre de villes, qui se trouvent massées sur ou à proximité immédiate de cette ligne : les deux taux sont ainsi pratiquement identiques à Soissons, Grasse, Narbonne, Bourges, Saint-Brieuc, Montélimar, Chartres, Auch, Sète, Cholet, Dunkerque, Lambersart, Tourcoing, Compiègne, Lyon, Mâcon, Le Mans, Thonon-les-Bains, Chelles, Mantes-la-Jolie, Limoges, Auxerre, Belfort, Palaiseau, Montrouge, Clichy-sous-Bois, ou Orly. Deux exemples de villes, dont les taux ne coïncident d'ailleurs pas aussi exactement, permettent d'illustrer l'adéquation du modèle de régression. A Narbonne, une ville méditerranéenne à faible mobilité spatiale (75 % des habitants y résidaient déjà en 1975), comptant une proportion importante à la fois de propriétaires (45 %) et de commerçants, artisans et chefs d'entreprise (14 %), ainsi qu'une population étrangère inférieure à la moyenne nationale (6 %),

1. Ce type d'approche statistique et graphique est également utilisé par S. Kelley et al. (art. cité) dans leur analyse de l'inscription sur les listes électorales et du vote dans les grandes villes américaines.

Graphique 3. Relation entre le taux de participation effective et le taux de participation résultant de l'équation de régression



dont la majorité sortante a été élue en 1971 et affronte deux autres listes en 1983, le niveau de participation, comme on pouvait le supposer, est particulièrement élevé : taux effectif de 76,7 %, taux estimé de 74,8 %. Présentant des caractéristiques opposées — moindre stabilité spatio-démographique (61 %), poids limité des groupes du commerce et de l'industrie (4 %) et des propriétaires (16 %), forte concentration d'immigrés (20 %), longévité de l'équipe politique sortante (au pouvoir depuis la Libération), nombre plus élevé de listes candidates (4) —, Creil apparaît comme un système politique marqué par l'abstentionnisme, avec un taux effectif de participation électorale de 54,1 %, et un taux estimé de 52,1 %.

L'analyse des résidus, c'est-à-dire des différences entre valeurs observées et valeurs prévues, permet également d'identifier les villes pour lesquelles ce modèle statistique multivarié fonctionne moins bien, et de tenter de comprendre ce qui peut être à l'origine de leur plus grande déviation par rapport à la diagonale. Assurément, un tel modèle est plus à même d'explorer des chemins interprétatifs globaux que de rendre compte parfaitement des multiples singularités et subtilités des contextes socio-politiques de chacun de nos 382 lieux d'observation. C'est arrivé à ce stade de la recherche macro-analytique que l'on ressent le besoin d'entrer davantage dans le détail des cas individuels afin de tenter de saisir ce qui demeure obscur ou inexplicé. Un tel exercice a seulement été amorcé dans le cadre de ce travail, puisque limité à quelques cas parmi les plus éloignés des valeurs estimées par la régression (dont le résidu standardisé est soit inférieur à -2 , soit supérieur à $+2$).

En-dessous de la diagonale (graphique 3), trois villes dont le taux effectif excède le taux estimé :

- Draguignan (résidu = $+12,8$) se caractérise par une campagne intense, voire violente, opposant le candidat de l'opposition, ancien chef de cabinet de Jacques Médecin, au « roi du Var », Edouard Soldani, maire sortant réélu depuis 1959, sénateur depuis 1946 et président du Conseil général du Var depuis 1956. Celui-ci sera contraint entre les deux tours à s'allier pour la première fois aux communistes, ne l'emportera que de 129 voix au second tour, avant que le Conseil d'Etat n'annule le scrutin pour infraction aux règles concernant le vote par procuration.

— Sèvres (résidu = $+13,5$), commune plutôt bourgeoise, était cependant contrôlée par la gauche depuis 1971 à la faveur de la division de la droite et grâce à la popularité des maires communistes successifs, Georges Lenormand puis Roger Fajnzyberg. Celui-ci, l'un des premiers rénovateurs, fut ensuite exclu de son parti. Lorsqu'il se représente en 1983, il se voit opposer un candidat officiel du PC et un candidat de la droite. La forte mobilisation de l'électorat a été stimulée par une droite qui considérait que la ville ne pouvait que lui avoir échappé provisoirement, et par une gauche tentant de consolider son contrôle tout en essayant de surmonter ses divisions internes.

— L'exemple d'Abbeville (résidu = $+11$) va à l'encontre de l'hypothèse d'une moins forte mobilisation dans les fiefs tenus depuis longtemps par le même maire ou la même majorité. Grand notable de la

région Picardie, député socialiste de la Somme et plusieurs fois ministre sous la Quatrième République et dans le gouvernement de Gaulle en 1958, avant de fonder le Parti social-démocrate de France, Max Lejeune a en effet été constamment réélu maire depuis 1947. Comment alors expliquer le niveau particulièrement élevé de participation électorale ? Sans doute par la densité des réseaux partisan, syndical et associatif laïque « lejeunistes » structurés et intégrés autour du MDSF/PSD, de la FO et de la FEN, assurant au maire, selon Jean-Louis Thiébault¹, « une véritable clientèle pour exercer son influence personnelle ». Le système municipal réformiste de Max Lejeune a, en particulier, été activement animé et soutenu par une grande partie à la fois des enseignants et des employés municipaux de la ville, mais aussi de la bourgeoisie traditionnelle.

Au-dessus de la diagonale figurent les municipalités dont le taux effectif est inférieur au taux estimé :

— Saint-Martin d'Hères (résidu = - 14,3) se caractérise par l'appartenance à un département relativement abstentionniste — le score résiduel des 4 autres villes de l'Isère (Bourgoin-Jallieu, Echirolles, Grenoble et Vienne) étant également négatif — et par la très forte improbabilité d'une alternance dans une ville tenue par la gauche depuis 1945.

— Dijon (résidu = - 12,0) est totalement dominée depuis 1971 par la personnalité de Robert Poujade, sans guère de chances pour l'opposition, divisée, de le détrôner, encore moins en 1983 qu'en 1977.

En conclusion, le modèle statistique proposé s'avère capable de prédire assez précisément pour la grande majorité des villes françaises leur taux de participation aux élections municipales de 1983. La structure de la participation électorale dans un lieu donné est soumise à un ensemble de déterminants qui, s'ils ne peuvent être tous parfaitement identifiés et mesurés dans chacune de nos 382 villes, apparaissent se rattacher 1) au degré de cohésion sociale du territoire considéré, 2) à la nature de la compétition politique précédant l'élection et 3) au type de culture politique locale dominante. Chacune de ces trois dimensions est susceptible de produire des effets renforçant ou bien contrariant l'impact des deux autres. A la ville participationniste par excellence — une cité moyenne du Nord ou du Midi, isolée des grands brassages démographiques, marquée par la forte persistance de l'opposition droite/gauche — s'oppose la ville fondamentalement abstentionniste, que l'on reconnaît à ses caractéristiques inverses : une autonomie mal définie tant historiquement que territorialement et démographiquement, correspondant à un champ politique aux repères flous ou mouvants. Entre ces deux extrêmes se situent de multiples variations et combinaisons des trois dimensions principales.

1. *Les incertitudes du pouvoir local dans une ville moyenne. L'exemple d'Abbeville*, Thèse, science politique, Université Lille II, 1976, 2 tomes.

Il demeure néanmoins nécessaire de compléter, d'enrichir et de préciser les hypothèses et les instruments de cette recherche. Il serait en particulier fructueux de pouvoir cerner de plus près la nature et l'intensité de la campagne électorale, à travers l'analyse des enjeux et des stratégies des organisations politiques. Ainsi, l'examen de villes comme Draguignan ou Abbeville amènerait à compléter l'hypothèse d'une relation entre longévité de l'équipe municipale sortante et niveau de participation par la prise en considération de la situation plus ou moins menacée de la majorité en place.

Il serait également souhaitable d'intégrer des variables sociologiques complémentaires, malheureusement non disponibles au moment de la réalisation de cette recherche, en particulier la dimension cruciale de la religion. Sur la base des données publiées sous la direction de François-André Isambert et de Jean-Paul Terrenoire dans l'*Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*¹, il apparaît que les villes se caractérisant par un taux élevé de messés tendent à voter plus ; mais cette variable n'a pu être retenue dans nos analyses, car elle n'existait que pour une partie seulement de la population des communes de plus de 20 000 habitants. Il resterait également à tenter de vérifier si les villes comptant une communauté protestante relativement importante se caractérisent par une moindre participation électorale.

La recherche des principaux facteurs sociologiques et politiques influençant la participation aux élections municipales dans les villes devrait enfin s'orienter vers une exploration non pas seulement des variations de niveau, mais des rythmes différenciés d'évolution dans le temps ; cette approche permettrait notamment d'établir si la montée de l'abstentionnisme depuis 1988 a constitué un phénomène englobant l'ensemble des municipalités, ou bien si elle a plus particulièrement marqué certains lieux, et de mieux comprendre par conséquent les logiques territoriales différenciées de la participation électorale*.

Vincent Hoffmann-Martinot est chargé de recherche au Centre d'étude et de recherche sur la vie locale (CNRS) à l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Il est l'auteur de *Finances et pouvoir local* ; l'expérience allemande (Paris, PUF, 1987). Il a publié récemment « *Grüne and Verts ; two faces of European ecologism* », *West European Politics*, octobre 1991 et « *Les employés municipaux et les politiques du personnel : une comparaison de huit pays* », dans *Groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale*, *Annuaire des collectivités locales 1991*, Paris, LITEC, 1991 et, en collaboration avec Richard Balme, *Local and regional bureaucracies in Western Europe*, Talence, CERVL, 1991. Il travaille actuellement sur les élections municipales, les politiques d'aménagement du territoire en Europe et la comparaison des systèmes politiques locaux des pays industrialisés (CERVL-IEP de Bordeaux. Domaine universitaire, BP 101, 33405 Talence cedex).

1. Paris, Presses de la FNSP, Editions du CNRS, 1980.

* L'auteur remercie Terry Clark et Jean-Yves Nevers de leurs précieux conseils pendant la préparation de cet article.